

# Politique monétaire

## Question d'approfondissement

### Décision de politique monétaire

Pour mettre en œuvre ses intentions de politique monétaire, la Banque nationale suisse (BNS) influe sur le niveau des taux d'intérêt du marché monétaire. Elle fixe son taux directeur et le rend public. Elle réexamine sa politique monétaire à l'occasion de l'appréciation de la situation à laquelle elle procède chaque trimestre (en mars, en juin, en septembre et en décembre). Si les circonstances l'exigent, elle peut toutefois adapter son taux directeur sans attendre le prochain examen trimestriel de la situation.

Vous endossez le rôle de président de la Direction générale de la BNS. Aujourd'hui, vous devez prendre une décision en matière de politique monétaire.

Fixez le taux directeur de la BNS en tenant compte des informations à votre disposition sur la situation économique actuelle.<sup>1</sup> Présentez des arguments économiques pour justifier votre décision.

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

<sup>1</sup> Pour une estimation, se référer à l'édition actuelle des «Tendances conjoncturelles» d'iconomix à l'adresse [iconomix.ch](http://iconomix.ch) • Modules • Tendances conjoncturelles.